

Remise des prix et bourses doctorales 2012

**La Cnaf récompense quatre jeunes chercheurs**

Mardi 29 janvier 2013, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) a remis, dans ses locaux, ses « prix et bourses doctorales jeunes chercheurs 2012 » : deux prix de mémoire de master recherche, ainsi que deux bourses doctorales de recherche.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux jeunes chercheurs, la Cnaf propose, chaque année, des bourses doctorales et des prix du meilleur mémoire de master recherche.

La Cnaf soutient les projets en lien direct avec ses principales missions :

- en direction des familles et de leurs enfants : conciliation vie familiale/vie professionnelle, compensation financière des charges de familles, accompagnement des familles dans leur fonction parentale et éducative, soutien des familles vulnérables,
- dans le domaine du logement : accès et maintien dans le logement, contribution à l'amélioration du cadre de vie et à la lutte contre les logements indécents,
- dans les secteurs de la solidarité et de l'insertion : handicap, précarité, minima sociaux et accompagnement du retour à l'emploi.

Des thématiques transversales sur la gestion et l'organisation de la branche Famille de la Sécurité sociale (management, contrôle de gestion, gestion des ressources humaines) sont également examinées avec intérêt.

Grâce à ces financements attribués à de jeunes chercheurs, le conseil d'administration de la Cnaf entend soutenir une politique active et dynamique en matière de recherche.

***Les lauréats 2012***

Le jury, réuni le 14 novembre dernier et composé d'universitaires issus des différentes disciplines en sciences sociales et d'administrateurs de la Cnaf, a décidé de distinguer quatre jeunes chercheurs.

> *Deux bourses doctorales de recherche*

**Valeria SOLESIN**, pour son projet de thèse intitulé «**Un ou deux enfants ? Une analyse des déterminants de la fécondité en France et en Italie**», sous la direction d'Alexandre Avdeev, Université de Paris 1 - Centre de recherche de l'institut de démographie.

La doctorante va étudier le processus de décision d'avoir des enfants en France et en Italie. Il s'agira de comprendre l'impact d'une première naissance sur l'activité professionnelle des femmes pour en saisir les conséquences attendues et vécues. Les intentions de fécondité des couples ayant déjà un enfant seront également analysées pour saisir comment l'expérience de la parentalité influence la décision d'avoir d'autres enfants.

Valeria Solesin reçoit 15 000 euros par an afin de mener à bien sa thèse.



**Contact presse**  
Guillaume Peyroles

Tél. : 01 45 65 54 05  
Fax : 01 45 65 53 65  
guillaume.peyroles  
@cnaf.fr

**Elodie BONNISSOL**, pour son projet de thèse sur «**L'égalité des armes dans le contentieux des prestations sociales et notamment celui des Caf**», sous la direction d'Isabelle Sayn et Marie-Claire Rivière - Université Jean Monnet (Saint-Étienne) - Centre de recherches critiques sur le droit (CERCRID).

La thèse porte sur un sujet sensible, celui de la défense des droits des allocataires en cas de contentieux avec leur Caf. Son originalité repose sur une méthodologie croisée d'une analyse théorique des textes et d'une approche empirique auprès de plusieurs tribunaux, ainsi que des entretiens conduits auprès du personnel de justice et auprès des Caf et du Conseil Général.

Elodie Bonnissol reçoit 15 000 euros par an afin de mener à bien sa thèse.

> *Deux prix du mémoire de troisième cycle*

#### **Premier prix**

**Gaspard LION**, pour son mémoire intitulé «**Des hommes, des bois. Déboires et débrouilles. Ethnographie des habitants du bois de Vincennes**», sous la direction de Daniel Cefai - Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess), Paris.

Gaspard Lion a mis en scène une catégorie de « SDF » méconnue, celle des habitants du Bois de Vincennes à Paris. Il permet au lecteur de rencontrer, à travers le dédale des allées du bois, des habitants singuliers qui n'y trouvent pas simplement refuge mais inventent de nouveaux modes d'habiter. Ces « hommes des bois », le plus souvent invisibles dans les nombreuses études et rapports sur la pauvreté, ont pu être observés par l'auteur au cours d'une longue immersion dans un campement sur le terrain

Gaspard Lion reçoit 7000 euros.

#### **Second prix**

**Sébastien GROBON**, pour son mémoire intitulé «**Le social dans la fratrie, entre ressemblance familiale et différenciation individuelle**», sous la direction de Jean-Louis Fabiani - Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess), Paris.

Sébastien Grobon s'est intéressé à une question passionnante, « Comment peut – on expliquer que des individus qui appartiennent à une même fratrie puissent avoir des trajectoires différentes alors qu'on peut supposer qu'ils ont fait l'objet de la même socialisation ? ». Il démontre, par une méthodologie croisée quantitative et qualitative que les inégalités au sein des fratries ne sont pas négligeables pour le niveau scolaire mais que l'influence familiale semble décroître au cours du parcours professionnel.

Sébastien Grobon reçoit 5000 euros.

**Le jury et la Cnaf adressent leurs chaleureuses félicitations aux quatre lauréats.**